



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Février 2018

Numéro 1

EMPLOYÉ COMMUNAL

Ghislain GOUGÉ est notre nouvel employé communal depuis le 1^{er} janvier 2018. Il remplace Jean-Michel NAEGELEN qui a pris sa retraite en octobre 2017.

Ghislain est employé à temps non complet, 15 heures par semaine.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous vous remercions de lui réserver votre meilleur accueil !



SECRÉTARIAT

Le secrétariat de Mairie sera fermé le mardi 20 février 2018.

CONNEXION INTERNET

Si vous rencontrez des problèmes de connexion internet (TV/téléphone/Internet) il faut absolument contacter votre prestataire.

En effet, si ce dernier ne reçoit qu'une ou deux demandes, il ne se déplacera pas. En revanche, s'il reçoit plusieurs doléances, il est dans l'obligation d'intervenir sur le réseau.

Merci d'informer la mairie de vos démarches pour que la municipalité puisse soutenir vos demandes.



Le Maire,

Michel NARDIN